



Avis public

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

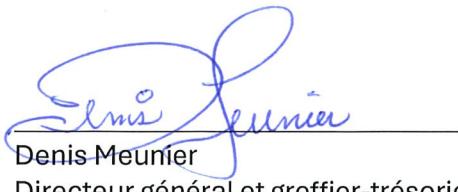
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance tenue le 17 novembre 2025, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 ;

Les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

Séance ordinaire mois de janvier :	19 janvier 2026 - 19h
Séance ordinaire mois de février :	9 février 2026 - 19h
Séance ordinaire mois de mars :	16 mars 2026 - 19h
Séance ordinaire mois d'avril :	20 avril 2026 - 19h
Séance ordinaire mois de mai :	11 mai 2026 - 19h
Séance ordinaire mois de juin :	8 juin 2026 - 19h
Séance ordinaire mois de juillet :	6 juillet 2026 - 19h
Séance ordinaire mois d'août :	24 août 2026 - 19h
Séance ordinaire mois de septembre :	14 septembre 2026 - 19h
Séance ordinaire mois d'octobre :	19 octobre 2026 - 19h
Séance ordinaire mois de novembre :	9 novembre 2026 - 19h
Séance ordinaire mois de décembre :	14 décembre 2026 - 19h

Donné à Saint-Mathias-sur-Richelieu, le 18 novembre 2025.


Denis Meunier
Directeur général et greffier-trésorier